

3 juillet 1880

Ma chère Marie<sup>1</sup>

Mille remerciement [*sic*] pour vos bons souhaits de la Saint-Pierre<sup>2</sup>. Veuillez aussi dire à nos chers enfants que leurs lettres m'ont fait grand plaisir. Expliquez-leur aussi pourquoi mon nouveau livre que je rédige entièrement de ma main pour la troisième fois<sup>3</sup>, m'oblige à m'interdire cette satisfaction que j'aurais à leur répondre. Aidez-moi aussi à les récompenser pour ce qu'ils font de bien et d'utile pour eux et pour la maison. Enfin adressez aussi mes remerciements à l'excellente M<sup>lle</sup> Schott.

J'ai vous ai [*sic*] beaucoup de reconnaissance pour l'envoi de la brochure sur les bouchers<sup>4</sup>. Je voudrais seulement que les jugements portés sur les égarés fussent moins acres. Dans la situation actuelle de la France, le bien ne peut venir des formules de discorde, mais de la modération devant le mal, et de la bienveillance devant le [bien] /2/ quels que soient ceux qui le font.

À ce point de vue, il y aurait un article intéressant à faire au sujet de cette brochure dans le sens indiqué ci-contre à Albert. Au fond, l'événement raconté pourrait être signalé à la rigueur, comme un certain apaisement de discordes qui ayant pris naissance dans la corruption de l'Ancien Régime prennent des caractères moins pernicious que sous la Première République. La thèse serait celle-ci.

Le mal actuel est venu des rois, des nobles et des prélats. La nation égarée par ces souvenirs et surtout par de faux jugements a nommé un parlement ignorant et passionné. Il fait de mauvaises lois au sujet de la religion ; et il pousse, par les ministres, les fonctionnaires à de mauvaises mesures. Toutefois, dans l'affaire des bouchers<sup>5</sup> il y a eu une certaine modération dans l'exécution. Le préfet<sup>6</sup> n'a pas paru. Le maire<sup>7</sup> a fait la défense, sans sévir contre la contravention. Les contrevenants ont agi avec une certaine réserve. La canaille n'a pas commis de voies de fait. Le clergé et l'évêque<sup>8</sup> ont obéi et protesté avec prudence. Etc.

Je vous supplie ma chère Marie, d'étudier avec soin les nécessités de votre santé. Embrassez pour moi tous les nôtres, en recevant vous-même mes tendres embrassements.

Votre affectionné père  
F. Le Play

J'adresse cette lettre de sorte que vous puissiez l'ouvrir, si Albert est déjà en tournée.

---

<sup>1</sup> Marie Chevalier (1846-1912), épouse d'Albert Le Play et belle-fille de Frédéric.

<sup>2</sup> 29 juin. « Pierre » était le premier prénom de Frédéric Le Play.

<sup>3</sup> *La Constitution essentielle de l'humanité. Exposé des principes et des coutumes qui créent la prospérité ou la souffrance des nations*, Tours : A. Mame et fils, 1881.

<sup>4</sup> Probablement [Jean-Baptiste Laroudie], *La Corporation de MM. les bouchers de Limoges et l'arrêté du 7 mai 1880. La veille, le jour, le lendemain. Le 16 mai 1880. Par un ouvrier*, Limoges, Mme J. Dumont, 1880.

<sup>5</sup> Un arrêté municipal du 7 mai 1880 ayant interdit les processions à Limoges, la confrérie des bouchers de Limoges avait passé outre le 16 mai et suivi l'itinéraire habituel, sans porter toutefois les reliques en procession.

<sup>6</sup> Justin Massicault (1838-1892), journaliste, préfet de la Haute-Vienne de 1877 à 1882.

<sup>7</sup> René Pénicaud (1843-1899), maire de Limoges, républicain opportuniste.

<sup>8</sup> Alfred Duquesnay (1814-1884), évêque de Limoges de 1871 à 1881.

Mon cher Albert,

Le charmant paquet de lettres venu de Ligoure a été un bien agréable épisode de la St-Pierre<sup>9</sup>. Je me reproche de n'avoir pas exprimé de suite le plaisir que j'ai ressenti. Je n'ai pas d'excuse dans ma santé, car elle s'améliore rapidement sous l'influence de l'air extérieur qui me manquait cruellement depuis l'année dernière. Mais je ne puis m'arracher au travail qui doit achever ma *Constitution essentielle*, le livre que dix lettres me demandent chaque semaine.

Très satisfait de la persévérance que tu apportes à la poursuite de ton almanach<sup>10</sup>, je te recommande de continuer le travail social qui y figure, malgré les difficultés présentes. Je ne puis traiter ce sujet, dans mes préoccupations personnelles et ma tâche difficile. La thèse que tu peux soutenir sans danger est celle que j'ai signalée dans la *Paix sociale de 1871*<sup>11</sup>. /4/ Les maux que subit la France ont leur source dans la nation même beaucoup plus que dans ceux qui la gouvernent. Ils sont dans le vice et l'erreur du passé, depuis 1661<sup>12</sup>, plus que dans les passions du présent. Toutefois l'esprit de violence émanant de ces passions est le grand danger. Il peut amener en France les calamités de la Pologne : il faut donc, signaler l'esprit de paix, comme le moyen de salut, sans encourir les rigueurs des gouvernants du jour. C'est là au surplus le véritable esprit de notre École.

Tu peux aussi signaler le Limousin comme offrant plus que d'autres provinces des éléments précieux de paix sociale. Si la place ne manque pas, je compte dire quelque chose à ce sujet : signaler, par exemple, les habitudes de résidence rurale incarnées dans notre ami De Coux<sup>13</sup>, les mœurs du métayage, ton almanach, le livre des bouchers, etc.

Quel que soit ton plan, communique tes pages sociales à notre ami Cheysson<sup>14</sup>, à Delaire<sup>15</sup>. Je ne publie pas une page sans la faire lire par cinq personnes. Imite-moi sous ce rapport.

Garde-toi de critiquer, en quoi que ce soit, les pouvoirs du moment, car ils nous rendent de grands services par leurs violences et leurs erreurs ; tandis que les conservateurs on [sic] déchaîné sur nous depuis 1871, des maux incalculable [sic] par leurs actes, aggravés par leur ignorance et leur incapacité.

Ton bien affectionné père  
F. Le Play

---

<sup>9</sup> 29 juin. « Pierre » était le premier prénom de Frédéric Le Play.

<sup>10</sup> Albert Le Play fit paraître, à partir de 1876, un *Almanach du colon limousin, Haute-Vienne, Creuse et Corrèze*.

<sup>11</sup> Frédéric Le Play, *La Paix sociale selon la pratique des autorités soumises au Décalogue et à la Coutume soutenues par le respect et l'affection. Réponse aux questions qui se posent dans l'Occident depuis les désastres de 1871*, Tours, A. Mame et fils, 1871.

<sup>12</sup> Début du règne personnel de Louis XIV.

<sup>13</sup> Michel-Alfred de Coux (1805-1893), propriétaire à Saint-Jean-Ligoure, possesseur d'un haras.

<sup>14</sup> Émile Cheysson (1836-1910), ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées et économiste, collaborateur de Frédéric Le Play.

<sup>15</sup> Alexis Delaire (1836-1915), ancien élève de l'École polytechnique, officier du génie, proche collaborateur de Le Play à partir de 1872. Secrétaire général des Unions de la paix sociale en 1875, il succède en 1884 à Albert Le Play au secrétariat général de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale.